

Le Centre Hospitalier : un autre regard **Bernard Petit, photographe**

Il y a quelques semaines, le photographe Bernard Petit, sollicitait, avec les incontournables précautions d'usage, l'autorisation de réaliser quelques clichés dans l'enceinte du Centre Hospitalier. On la lui accordait bien volontiers, d'autant plus que l'on savait qu'habitant Landiras, il était aussi notre voisin.

Quelques jours plus tard, l'établissement recevait une première série de photographies ; ce fut un bouleversement. C'était véritablement un autre regard apporté sur nos structures qui nous était offert.

L'œil toujours en éveil, partant à la recherche de l'insolite, Bernard Petit aime ainsi donner à redécouvrir des lieux familiers que personne n'a forcément perçus tels que l'artiste les voit.

Entre abstraction et hyper-réalisme son travail brouille les pistes et toutes les définitions. Le détail, la matière, la composition, les couleurs prennent le dessus sur toutes les représentations convenues. Il compose, cadre, organise, crée ses photos comme un peintre réinvente l'espace pour donner un autre sens aux choses.

Cette démarche est sans doute la résultante d'un long et riche parcours.

Après des études aux Arts décoratifs d'Aubusson et à l'École supérieure des arts appliqués de Paris, Bernard Petit croise le chemin de nombreux artistes de renom en réalisant des tapisseries contemporaines dans son atelier et en les présentant à travers le monde. Puis vient un impérieux besoin de s'investir davantage dans la photographie sans abandonner, toutefois, l'esprit de création.

A l'occasion de l'anniversaire de ses quatre cents ans, le Centre Hospitalier tente d'explorer ses multiples identités. Il est heureux que Bernard Petit révèle l'une des plus singulières d'entre elles.

Comme on l'a écrit à très juste titre, l'humain ne figure jamais dans son travail, mais l'humanité y est toujours présente.

Exposition visible à la Mairie de Cadillac (aux heures d'ouverture)
du 10 avril au 12 juin 2017

Vernissage officiel ouvert à tous le lundi 15 mai à 12 heures